

Témoignage de l'hôtel restaurant Rodier

Inauguration de la voiture partagée mise à disposition par Mr Rodier.

Le Jeudi 24 juin 2021



Présents :

Le Président du PNR, l'élue du PNR déléguée à l'énergie et aux mobilités, 2 salariés du parc, l'adjointe de la mairie de Millau, le maire de la Cavalerie, de St Martin, de Campagnac, le Directeur et la Chargée de Développement commercial de Citiz (entreprise de service d'autopartage), OT de Millau Grands Causses (2 salariées), les représentants du groupe projet de vidéo mobilité de ADOC, M et Mme RODIER (gérante).



L'hôtel restaurant Rodier existe depuis 5 générations.

Il s'est construit avec l'ouverture de la belle petite gare de Campagnac, atypique, en pleine campagne, à quelques kilomètres de Campagnac, dans un cadre très vert.

Elle dessert une ligne très particulière avec une pente sévère pour un train, avec un risque de patinage, et avec des tunnels. Cette gare est sur la **ligne Béziers - Clermont-Ferrand**, qui ne doit son salut qu'à la volonté de la région Occitanie et de quelques rares adeptes et élus.

A noter une forte utilisation le dimanche et le vendredi soir, grâce aux lycéens qui vont à St Chely d'Apcher où se trouve une école hôtelière réputée.

Mr Pierre-Loïc Rodier perpétue donc la tradition et utilise personnellement le train en allant travailler à Montpellier toutes les semaines, pour ses activités d'enseignant au lycée professionnel de restauration. Il y a 5 arrêts par jour et les usagers bénéficient du **billet à 1 euro** mis en place par la région, toutes destinations confondues : billet à commander sur internet sur le site des TER (et non SNCF), en gare, ou à demander au contrôleur à bord s'il n'y a pas de gare.

A rappeler l'initiative du billet unique à 2 euros qui permet de faire un trajet dans le département avec plusieurs modes de transport successifs, train, bus.

Afin de promouvoir l'utilisation du train et de développer son activité de restauration, depuis plusieurs années M. Rodier propose des séjours où les clients peuvent arriver en train.



Conscient qu'une fois arrivé au milieu de la nature, les clients sont souvent démunis, sans mode de transport, M. Rodier vient de mettre à disposition du public, client ou non, une voiture partagée en location.

Cette initiative est permise grâce à la SCIC MOBILIB CITIZ, société coopérative, opérateur d'autopartage, qui équipe les voitures d'un boîtier permettant la réservation et la location du véhicule en totale autonomie et met à disposition les outils numériques (site internet et application).

La voiture thermique est la propriété de l'hôtel RODIER. L'équipement est financé par le PNR des Grands Causses et le fonctionnement est soutenu par la commune de Campagnac. La voiture est donc mise à la disposition autant des clients de l'hôtel que des habitants.

Cette voiture servira également aux usages propres à l'hôtel : portage des repas assuré par le restaurant, besoins personnels ...

Nous avons donc l'exemple vertueux d'un véhicule dont l'usage est optimisé !

Dans cet esprit :

- le parc ainsi que la ville de St Affrique mettent à disposition un véhicule hybride de leur flotte, tous les jours 24h/24h.
- la mairie de la Cavalerie met à disposition son véhicule administratif, une Zoé, tous les jours 24h/24h.
- la ville de Millau et l'entreprise Sévigné, une Zoé également, le soir et le week-end.

Le parc a ainsi financé la mise en place de 6 voitures et veut monter à 20 dans les années à venir, afin de mailler le territoire.

Les frais d'inscription sont de 10 € (une fois seulement) et il suffit de fournir copie de la carte d'identité ou passeport, permis de conduire et selfie.

Louer une voiture avec Citiz coûte 3 euros de l'heure, plafonnés à 36 euros par jour + 0,20 euro du km.

Tout est inclus : le carburant, l'assurance et l'entretien.

Une contrainte : rendre le véhicule avec au moins ¼ du plein (le plein peut être fait par les utilisateurs si nécessaire grâce à une carte carburant débitant directement Citiz).

D'après Citiz, si on fait moins de 10 000 kms par an il est plus rentable de louer une voiture en autopartage que de posséder son propre véhicule car on partage les frais fixes : décote, entretien, assurance, etc...

Article de « actu.fr » :

« https://actu.fr/occitanie/beziers_34032/beziers-le-train-aubrac-de-nouveau-sur-les-rails_36540637.html »